



HIER : CAUCHEMAR...

AUJOURD'HUI ESPOIR !

Direction, Administration: 10, Rue Leroux, PARIS-XVI° — Tél. : KLÉ. 20-93 et KLÉ. 84-05 — C. C. P. Paris 5331-73

CONGRÈS DE L'AMICALE à BOURG-EN-BRESSE (Ain) les 9 et 10 Mai 1959

9 et 10 mai 1959, congrès de notre Amicale auquel nous souhaitons voir beaucoup de visages connus ou faire connaissance avec ceux que nous ne connaissons que de nom ou par les lettres...

Une année s'est écoulée depuis le jour où nous nous sommes retrouvés à Paris si nombreux pour rendre un hommage solennel à tous nos compagnons, à tous nos frères de déportation, et voici que cette fois, c'est Paris qui bouge... qui rend visite à une contrée d'où tant d'hommes de tous âges, de tous les milieux, ont combattu dans les maquis et, soldats sans uniforme, ont tout donné, tout sacrifié pour que la France soit libre ! C'est donc Paris et toutes les régions de France qui seront représentés à Bourg-en-Bresse au 13^e Congrès de notre Amicale... Nos amis viendront du Midi, de la région lyonnaise toute proche de l'Ain bien sûr, de Savoie mais aussi du Nord, du pays bordelais, du Centre... de partout... Nous nous retrouverons à Bourg pour faire le point sur l'activité de notre Amicale, pour faire des projets, prendre des décisions et nous retrouver toujours aussi près les uns des autres, aussi unis.

Et puis nous irons nous incliner à Nantua devant le monument aux déportés et à Cerdon où un monument, taillé dans le roc, élevé à la mémoire des maquisards, évoque et perpétue d'une façon saisissante le courage de ceux qui payèrent de leur vie leur attachement à la liberté et à la France. Beaucoup parmi eux furent déportés et moururent à Mauthausen... Après la cérémonie devant le monument de Cerdon nous nous retrouverons dans ce petit village pour passer une soirée ensemble, unis par la fraternité née dans la résistance et dans les camps. Les autocars nous ramèneront ensuite à Bourg.

Une permanence fonctionnera toute la journée du samedi 9 mai et le dimanche à la Maison du Combattant, près de

Samedi 9 Mai

- 8 h. 07 : Départ de Paris, Gare de Lyon.
(Rendez-vous à 7 h. 15 dans la cour devant le Bureau de Renseignements).
- 12 h. 50 : Arrivée à Bourg-en-Bresse (Ain).
- 13 h. 15 : Repas Fraternel.
- 15 h. : Visite de la célèbre église de Brou, du XVI^e siècle.
- 18 h. : Départ de Bourg en auto-car.
(Rendez-vous devant la Maison du Combattant).
- 18 h. 45 : Cérémonie au Monument des Déportés de l'Ain à Nantua.
- 19 h. 30 : Cérémonie devant le Monument de l'Ain à Cerdon.
- 20 h. 30 : Repas fraternel et soirée amicale au village de Cerdon avec dégustation des fameux vins pétillants.

Dimanche 10 Mai

- 8 h. 30 : Messe célébrée par le Père Riquet.
(Renseignements sur le lieu à la Maison du Combattant).
- 9 h. 30 : Ouverture du Congrès à la Maison du Combattant, près de la Gare.
- 11 h. 45 : Cérémonie au Monument aux Morts de Bourg.
- 12 h. 30 : Réception à la Mairie et Vin d'Honneur.
- 13 h. : Repas Fraternel.
- 16 h. 50 : Départ pour Paris.
- 21 h. 50 : Arrivée à Paris.

la gare, où nous vous demandons de vous présenter dès votre arrivée à Bourg et où vous trouverez les indications pour vos hôtels et le restaurant...

Nous recommandons à nos amis de province de nous demander les billets de congrès donnant 20 % de réduction sur le chemin de fer, à ceux de Paris ayant une carte de réduction avec double barre de nous le signaler afin que nous en fassions bénéficier d'autres participants.

Nous prendrons un billet collectif (30 % de réduction) pour tous ceux qui n'ont aucune réduction et partiront

de Paris avec le groupe par le train de 8 h 7.

A tous, nous disons hâtez-vous de nous envoyer vos bulletins d'inscription, déjà de toute part nous les recevons, vous retrouverez BOSSI, le Père RIQUET, RABATE, le Dr CARPENTIER, GIORGETTI, RICOL, PASSAGEZ, VICHOT... et beaucoup d'autres.

Toujours unis dans le souvenir de nos morts, ne négligeons aucune occasion de nous retrouver et de resserrer les liens qui nous unissent.

Nous comptons sur vous.

E. VALLEY.

Horaires des Trains

pour se rendre au CONGRÈS

PARIS - BOURG					BOURG - PARIS				
Paris	8 07	12 30	23 05	23 10	Bourg	16 56	2 02	1 42	
D. Dijon	11 19	15 40	2 25	2 47	A. Mâcon	17 18			
D. Chalon-s.-Saône	11 59	16 28			D. Mâcon	17 20			
A. Mâcon	12 32	17			Chalon-s.-Saône	17 59			
D. Mâcon	12 34	17 18			Dijon	18 49	4 05	3 57	
A. Bourg	12 57	17 58	3 58	4 21	A. Paris	21 50	7 25	7 11	
LYON - BOURG (Sathonay)					BOURG - LYON (Sathonay)				
Lyon-Perrache	10 50	16 49	20 32		Bourg	18 30	20 31		
Lyon-Brotteaux	10 58	16 57	20 40		A. Sathonay	19 35	21 28		
A. Sathonay	11 07	17 09	20 51		D. Sathonay	19 36	21 29		
D. Sathonay	11 08	17 10	20 51		Lyon-Brotteaux	19 50	21 38		
A. Bourg	12 00	17 46	21 55		Lyon-Perrache	20 01	21 39		
LYON - BOURG (Ambérieu)					BOURG - LYON (Ambérieu)				
Lyon-Perrache	9 06	12 25	21 26	0 20	Bourg	19 20	22 40		
A. Lyon-Brotteaux	9 14		21 34	0 28	A. Ambérieu	19 41	23 09		
D. Lyon-Brotteaux	9 16		21 36	0 31	D. Ambérieu	19 44	23 10		
A. Ambérieu	9 44	13 03	22 07	0 59	Lyon-Brotteaux	20 13	23 44		
D. Ambérieu	9 47	16 04	22 08	1 02	Lyon-Perrache	20 24	23 54		
A. Bourg	10 18	16 29	22 30	1 23					
BESANÇON - BOURG					BOURG - BESANÇON				
Besançon	7 35	10 57	16 37		Bourg	17 33	17 51	22 34	
Lons-le-Saunier	8 43	12 06	18 21		Saint-Amour		18 14	22 53	
Saint-Amour	9 07				A. Lons-le-Saunier	18 16	18 48	23 16	
Bourg	9 28	12 47	19 11		D. Lons-le-Saunier	18 17	18 58	23 17	
					A. Besançon	19 26	20 39	0 30	
AIX - BOURG					BOURG - AIX				
D. Aix	8 01	11 02	15 13	0 05	Bourg	4 26	18 08		
A. Culoz	8 21	11 23	15 34	0 25	Culoz	5 31	18 39	A. Amb. chang.	
D. Culoz	8 22	11 50	15 45	0 27	D. Culoz	5 36	18 46	D. Amb.	
A. Ambérieu (Chang.)		12 25			A. Aix	5 56	19 30	A. Culoz	
D. Ambérieu		12 33					19 41	D. Culoz	
A. Bourg	9 17	13 07	16 52	1 34			20	A. Aix	
BELLEGARDE - BOURG					BOURG - BELLEGARDE				
Bellegarde	11 24	23 54			Bourg	4 08	18 08		
A. Culoz	11 48	0 22			A. Culoz	5 18	18 39	A. Ambérieu	
D. Culoz	11 50	0 40			D. Culoz	5 47	18 46	D. Ambérieu	
A. Ambérieu (Chang.)	12 25				A. Bellegarde	6 18	19 30	A. Culoz	
D. Ambérieu (Chang.)	12 33						19 34	D. Culoz	
A. Bourg	12 57	1 45					20 01	A. Bellegarde	

PENSEZ à régler votre cotisation 1959 (350 fr.) et n'oubliez pas de placer nos Bons de Soutien, de nous expédier les souches B avec le montant avant le 6 Mai, car le tirage aura lieu le 10 Mai. Merci !

In Memoriam

Peu à peu, nos amis s'en vont...

A quelques jours d'intervalle, viennent de disparaître deux des nôtres qui, de leur personnalité, marquèrent notre existence à Mauthausen : Auguste HAVEZ et Pierre TRAVERSAT.

J'ai pu souligner leur mémoire à l'Assemblée générale du Réseau du Souvenir.

Mais pour ceux de nos camarades qui étaient absents, je veux à nouveau les évoquer.

Qui ne se souvient d'Auguste HAVEZ, arrivé au camp par le convoi du 9 avril 1944 : bien bâti, haut en couleurs, l'œil vif, dégageant une souriante volonte, il avait la silhouette du *Chti'mi* qu'il était.

Mineur dans la région de Lens, il était fier d'être autodidacte, et Dieu sait qu'il avait lu, étudié, retenu.

Il vous regardait bien en face : c'était un chef.

Il a conservé jusqu'à sa mort sa foi profonde en l'avenir d'un monde meilleur par le régime communiste.

Il croyait en une transformation économique qui promouvrait l'homme sur le plan social ; il pensait ainsi que l'homme serait conduit lentement, de générations en générations, de siècles en siècles, à une perfection morale exemplaire.

Il est mort tristement, mais confiant toujours dans l'avènement de son idéal ; lorsqu'il m'affirmait, aussi bien à Mauthausen qu'après notre libération, qu'il savait bien que bientôt il redeviendrait poussière et seulement poussière, on lisait en ses yeux toute une éternité qui s'ignorait.

C'est en quarantaine à Mauthausen que son autorité souriante se dégagea. Aussi, lorsque nous entrevîmes la possibilité d'une libération dont nous avions toujours eu la certitude, il fut un des animateurs du Comité clandestin.

Je le revois à Ebensee, le 6 mai 1945, lorsque le premier char américain pénétra dans le camp.

Tous les Français, seuls en ordre, se rendirent sur l'appel-place, notre camarade, le Père HENRI, portant fièrement un petit drapeau tricolore confectionné les jours précédents dans la clandestinité.

Calme et souriant, Auguste HAVEZ marchait dans les premiers rangs.

Il était près de moi lorsque le commandant du char américain se tourna vers nos guenilles pour nous dire cette simple phrase : « You are free, and the war is over. » (« Vous êtes libres et la guerre est finie. »)

Jamais il n'abandonna ses convictions philosophiques et politiques, mais il pratiquait la plus belle des vertus : la tolérance. Il avait réalisé que chez l'homme de qualité, l'opinion contraire doit d'abord susciter, non pas l'indignation, mais un effort de compréhension.

Et c'est pourquoi il s'entendait si bien avec Pierre TRAVERSAT.

Pierre TRAVERSAT était fonctionnaire des Contributions directes.

On eût pu supposer que l'exercice de cette paisible profession l'inciterait à une prudence exclusive du risque accepté. Il n'en fut rien, parce que deux principes dirigèrent sa vie : sa foi en Dieu et un amour de son pays qui s'extériorisa en un sens civique exceptionnel.

Parce qu'il croyait en Dieu et qu'il aimait la France, il a estimé, comme Auguste HAVEZ, pour d'autres motifs, qu'il devait avant tout servir.

Il s'était battu et bien battu pendant la guerre 1914-1918.

En 1940, dégagé de toutes obligations militaires, comme père de famille nombreuse : il avait sept enfants, handicapé par une maladie rapportée de la Grande Guerre, il aurait pu se laisser vivre et, chaque fin de mois, recevoir son traitement.

Il aurait pu, comme tant d'autres, se borner à écouter le soir une radio brouillée, et se convaincre ainsi qu'il avait résisté.

Mais, Français, il n'avait pu accepter l'armistice, supporter sans réagir que les Allemands martelassent de leurs bottes le sol limousin.

Entré dans la Résistance, sous les ordres de notre camarade Edmond MICHELET, il fut chef régional au réseau *Liberté*, puis « travailla » dans le mouvement *Combat*.

Arrêté le 4 février 1944, torturé lui aussi passage Tivoli à Limoges, il suivit le périple que nous avons bien connu : Limoges, Compiègne, Mauthausen, Melk, Ebensee.

Par sa valeur morale et parce qu'il sut demeurer un homme, il avait acquis comme HAVEZ une exceptionnelle autorité.

Sa santé déficiente eût dû le conduire au crématatoire : il survécut grâce à son énergie.

Nous avons tous conservé dans les yeux le souvenir de la silhouette squelettique de notre ami Pierre TRAVERSAT à la Libération.

Mais il était sauvé...

Lorsqu'il revint dans sa province, c'était pour apprendre que son fils aîné, agent de liaison d'Edmond MICHELET, avait été fusillé par les S.S. au coin d'un bois du Haut-Limousin.

Auguste HAVEZ, Pierre TRAVERSAT, devant l'occupation allemande, ont réagi de même manière. Tous deux ont accepté les risques, la torture, la mort, le regard bien droit, plein d'une froide résolution.

Tous deux, celui qui croyait en Dieu, celui qui n'y croyait pas, sont morts dans le même temps. Jamais notre mémoire ne les séparera...

Paul ARRIGHI, Melk 61 877.

Compte-Rendu de la Réunion de Bureau du 5 Avril 1959

A laquelle assistaient : E. VALLEY, O. RABATE, P. MABILLE, J. JACQUES, Docteur AVERBUCH, Ch. BOSSI, J. BORRAS, R. THEETEN, J. GUERBETTE, Madeleine FREBAULT, G. FOURNIER, M. PETIT, E. TAVERDET, R. ROBY, Mme PLAZIAT, R. P. RIQUET, Mme LE CORRE, D. VELU, E. LILLAZ, Mme AVERLAND, M. PLAU, Mme GRIES, professeur DESOILLE.

En l'absence du professeur GILBERT-DREYFUS, Octave RABATE assure la présidence de la réunion et présente les excuses des membres du Comité d'administration qui ne peuvent y assister :

Le professeur GILBERT-DREYFUS, R. CORBIN, Mme DELALONDE, S. GIORGETTI, J. ROGER, P. PERRAUDEAU, P. PICOT, M. DE BOUARD, BERNARD-ALDEBERT, docteur WETTERWALD, Michel HACQ, professeur Roger HEIM, Gaston PASSAGEZ, J. SÉRRES, Michèle PIQUEE-AUDRAIN, M. PASSARD.

Il donne ensuite la parole à VALLEY qui demande l'avis des assistants sur le programme du congrès et sur les heures prévues pour le départ du groupe partant de Paris. Il recommande d'expédier les questionnaires en temps voulu, les restaurants ne pouvant être fixés que d'après le nombre de participants ; il recommande aussi aux déportés ayant des cartes de réduction de chemin de fer avec double barre de bien vouloir l'annoncer sur le questionnaire afin d'en faire profiter les « familles » partant de Paris et n'ayant aucune réduction. MABILLE demande s'il y a possibilité d'avoir des billets de congrès et un billet de groupe.

VALLEY répond affirmativement mais rappelle que les cartes à double barre donnent une réduction supérieure.

ROBY demande si les camarades de Bourg se chargent de la réservation des chambres et repas.

VALLEY répond affirmativement ; il propose de charger Daniel VELU de la question des chambres.

J. JACQUES donne son accord pour le programme et tous les assistants également.

VALLEY aborde ensuite la question des pèlerinages. Il annonce que celui du mois de mai coïncidera avec la cérémonie internationale commémorant l'anniversaire de la Libération et l'inauguration du monument tchèque.

Le groupe sera donc à Mauthausen le 24 mai.

Le programme n'en est pas encore fixé. Le projet de poursuivre ce pèlerinage par la visite de Buchenwald ne peut être retenu, le prix des séjours en Allemagne étant trop élevé.

Il rappelle que deux autres pèlerinages sont prévus, l'un dans la deuxième quinzaine de juillet, l'autre dans la première quinzaine d'août.

La question des pèlerinages amène celle de l'ossuaire qui est toujours en suspens.

VALLEY précise que le gouvernement soviétique n'est pas décidé à accorder une subvention car les corps des Russes ont été inhumés dans une fosse creusée sous leur monument construit en 1957 à Mauthausen.

VALLEY, devant les difficultés rencontrées, pense qu'il serait peut-être nécessaire de se retourner vers les « deux Allemagnes » qui semblent décidées à couvrir une partie des frais de l'ossuaire, car il est impossible de laisser les 30.000 corps de nos camarades enterrés dans des fosses communes dans les bois et dans les anciens garages S.S. du camp.

Le chancelier FIGL n'a pas encore donné suite à la demande d'audience.

Mme LE CORRE demande si les Russes ont enterré sous leur monument tous les corps de leurs compatriotes ou seulement les corps identifiés. VALLEY précise que la délégation du ministère des Anciens Combattants français, qui avait procédé aux identifications, a remis au gouvernement les corps des Russes identifiés et seuls ceux-ci sont enterrés sous leur monument.

Les corps identifiés des Français ont été ramenés en France et rendus à leurs familles. En conclusion, les corps rassemblés dans les garages S.S. et qui doivent être placés dans l'ossuaire sont ceux des déportés non identifiés de toutes nationalités.

Il est impossible pour la plupart de pouvoir déterminer la nationalité, par conséquent il faut absolument construire l'ossuaire ou, au moins la crypte.

Mme LE CORRE demande s'il y a possibilité que les « deux Allemagnes » s'entendent pour verser les fonds pour l'ossuaire.

VALLEY l'espère.

PÈLERINAGES

Les circonstances et les prix élevés des séjours ne nous permettent pas d'organiser notre pèlerinage du mois de mai sur les programmes que nous avons annoncés dans notre bulletin précédent et nous prions toutes les personnes que cela intéressait de bien vouloir nous en excuser, voici le programme que nous avons fixé.

- 21 mai : Départ de Paris (gare de l'Est) par l'Orient-Express, à 20 h 25.
- 22 mai : Arrivée à SALZBOURG à 12 heures. Visite de la ville. Départ en autocar pour EBENSEE par la route des lacs du Salzkammergut. Dîner et logement au Fuerkogel.
- 23 mai : Visite du camp d'EBENSEE et cérémonie. Repas à EBENSEE. Départ pour STEYR par Gmunden.
- 24 mai : Départ de STEYR. Cérémonie à HARTHEIM. Départ pour MAUTHAUSEN. Cérémonies nationale et internationale. Visite du camp. Cérémonie à GUSEN. Dîner et logement à STEYR.
- 25 mai : Départ de STEYR. Cérémonie devant le Monument. Cérémonie au crématoire de MELK. Repas. Départ pour VIENNE. Dîner et logement à VIENNE.
- 26 mai : Journée à VIENNE.
- 27 mai : Départ de VIENNE. Déjeuner à WELS. Arrivée à SALZBOURG. Départ de SALZBOURG par l'Orient-Express à 17 h 35.
- 28 mai : Arrivée à Paris à 9 h 05.

Prix de KEHL à KEHL (tout compris : Pour les personnes ayant la gratuité en Allemagne : 17 000 francs.

Pour les personnes n'ayant pas la gratuité en Allemagne : 24 000 francs.

A ces prix, il conviendra d'ajouter 8 800 francs pour les personnes qui partiront de Paris et n'ont ni gratuité, ni réduction sur les chemins de fer français et pour lesquelles l'Amicale prendra un billet collectif.

Le voyage se fera en chemin de fer 1^{re} classe de Paris à SALZBOURG (aller et retour) et en autocar de SALZBOURG à VIENNE (aller et retour).

ONT DROIT A LA GRATUITE EN ALLEMAGNE :

1° Deux membres des familles de déportés résistants ou politiques morts au camp (conjoint, parents, enfants) en possession de la carte ou dont la demande est en instance).

2° Les déportés détenteurs de la carte de déporté résistant ou déporté politique.

ONT DROIT A LA GRATUITE EN FRANCE :

1° Familles des déportés morts au camp auxquelles il a été délivré une carte de déporté résistant (conjoint, parents, enfants, grands-parents, petits-enfants).

2° Familles des déportés morts au camp auxquelles il a été délivré une carte de déporté politique (une seule personne à condition qu'aucun membre de cette famille n'en ait bénéficié jusqu'à ce jour).

Nous espérons que les démarches faites par les Amicales et Fédérations de Déportés obtiendront satisfaction d'ici le 21 mai et que les familles des déportés politiques obtiendront la gratuité pour le voyage en France, dans les mêmes conditions que les familles des déportés résistants ; bien entendu, nous en avertirons immédiatement les personnes intéressées inscrites à notre pèlerinage.

Les inscriptions sont reçues à l'Amicale jusqu'au 2 mai.

Prix de l'inscription : 200 francs.

Etant donné le changement de programme, les personnes nous ayant donné leur inscription à la réception du bulletin précédent et la maintenance seront bien aimables de nous la confirmer.

Toute personne désirant participer à ce pèlerinage devra être en possession soit de la carte d'identité nationale, soit d'un passeport.

Nous enverrons aux personnes inscrites les renseignements concernant la délivrance des billets gratuits en France et en Allemagne, les horaires, etc.

Les personnes qui ne voudraient pas poursuivre le voyage jusqu'à VIENNE auront la possibilité de quitter le groupe à Melk ou à Linz. **Le prix du séjour serait ainsi de 7 500 francs**

Trois pèlerinages sont prévus pour les mois de juillet et août.

Deux sur le programme suivant :

1° Départ de Paris le 10 juillet au soir. Retour à Paris le 21 juillet au matin.

2° Départ de Paris le 2 août au soir. Retour à Paris le 13 août au matin.

SUR LA YOUGOSLAVIE L'ITALIE ET L'AUTRICHE

1^{er} jour : Départ de Paris à 20 h 25.

2^e jour : SALZBOURG - GLOSSKLOGNER.

3^e jour : GLOSSKLOGNER - LIENZ - CORTINA D'AMPEZZO.

4^e jour : CORTINA D'AMPEZZO - VENISE.

5^e jour : VENISE.

6^e jour : VENISE - TRIESTE - RIJEKA.

7^e jour : RIJEKA - LJUBLJANA.

8^e jour : LJUBLJANA - LJUBELJ - KLAGENFURT.

9^e jour : KLAGENFURT - STEYR.

10^e jour : STEYR - MAUTHAUSEN - GUSEN - LINZ - HARTHEIM - EBENSEE.

11^e jour : EBENSEE - SALZBOURG.

12^e jour : Arrivée à Paris à 9 h 05.

Prix : 32 000 francs de KEHL à KEHL.

Pour les personnes n'ayant pas la gratuité en Allemagne : 39.000 frs.

Compte-Rendu de la Réunion de Bureau (Suite)

Le Père RIQUET propose de rencontrer l'ambassadeur d'Autriche à Paris au sujet de l'ossuaire et d'avoir avec lui une conversation d'homme à homme, il verrait ainsi s'il y a possibilité d'entrevue et de démarches officielles ultérieures.

Tous les assistants sont d'accord. Il est décidé que VALLEY communiquera au Père RIQUET toutes les lettres concernant la demande d'audience au chancelier FIGL.

Si cette demande personnelle ne réussit pas, AVERBUCH suggère

d'informer l'opinion publique de cette situation, en particulier par une émission télévisée.

VALLEY souligne que la position du gouvernement autrichien semble se durcir pour tout ce qui a trait au camp, surtout lorsque les initiatives viennent du Comité international de Mauthausen ou de l'Amicale française.

Il communique une lettre reçue du ministre de l'Intérieur d'Autriche par le gardien du camp.

GOVERNEMENT DE LA HAUTE AUTRICHE
Bau 5 — III — 62/3 — 1959/Fü/V

Objet :

CAMP DE MAUTHAUSEN
Location de chambre à des visiteurs,
collectes prix d'entrée.

CAMP DE MAUTHAUSEN
aux bons soins de M. SCHAUER,
MAUTHAUSEN.

Linz, le 4-2-1959.

RECOMMANDE

Suite à une demande du gouvernement de la Haute Autriche au ministère de l'Intérieur, ce dernier a pris par décret pl. 158.658-9/58 du 8-1-59 les décisions suivantes :

1° Pour empêcher que des visiteurs restent pendant plusieurs semaines dans les chambres d'accueil du camp de Mauthausen, il est ordonné qu'un visiteur du camp ne peut être hébergé dans lesdites pièces que pendant trois jours par an.

2° Pour couvrir les frais d'hébergement, la somme de 7 schillings est à payer par personne et par nuit ; les décomptes seront réglés comme d'habitude.

3° Le prix d'entrée est augmenté de 1,50 schillings à 2 schillings ; les décomptes...

4° La loi du 6-5-53 de la Haute Autriche, J.O. n° 33 (loi fixant les collectes) exige l'autorisation du gouvernement de la Haute Autriche pour toute collecte effectuée sur son territoire. Comme aucune autorisation n'a été demandée ni donnée, le coffre-fort fixé par des Français à l'entrée du camp de Mauthausen est à enlever, ainsi que vous avez à veiller à ce que dans le futur aucun Autrichien ou étranger fasse des collectes sans qu'il puisse produire l'autorisation donnée par le gouvernement de la Haute Autriche. L'exécution des prescriptions m'est à signaler par écrit dans un délai de trois jours après réception de la présente note.

Pour le gouvernement :

P. O. GLOEKL, E. H.

RABATE donne ensuite lecture des deux réponses que VALLEY propose :

AMICALE DE MAUTHAUSEN
10, Rue Leroux - Paris

Paris, le 9 avril 1959.

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,
Vienne (Autriche).

Monsieur le Ministre,

Nous avons appris avec une vive surprise la décision que vous avez prise limitant à trois jours par an et par personne l'hébergement dans les chambres d'accueil du camp.

L'année dernière, quatre membres de notre Amicale, rescapés du camp de Mauthausen, y ont séjourné pendant plusieurs semaines afin de guider bénévolement des visiteurs et leur donner tous les renseignements qu'ils désiraient, ceci à la suite de nombreuses demandes de visiteurs étrangers à la langue allemande, en particulier des Français et des Italiens qui nous ont fait connaître leurs vifs regrets et leur déception d'avoir dû faire seuls la visite du camp et de ne pas avoir eu la possibilité d'y recueillir les renseignements qu'ils désiraient connaître.

Nous nous permettons de préciser, monsieur le Ministre, que ces déportés n'étaient pas ce qu'il serait convenu d'appeler des « visiteurs » mais des rescapés de ce camp qui ne sauraient y être assimilés, étant

donné que leur but était de donner satisfaction aux visiteurs nombreux venant en particulier de France qui souhaitent, comme dans tous les lieux historiques, recueillir les renseignements qu'ils recherchent et rendre la visite du camp plus instructive, non pas dans un sentiment de haine mais dans le but et l'espoir

« De ne plus jamais revoir cela ».

Nous espérons, monsieur le Ministre, que vous voudrez bien prendre notre lettre en considération et, comprenant le bien fondé de ces visites guidées, autoriser exceptionnellement l'hébergement dans les chambres d'accueil du camp des quelques rescapés qui accepteront de se charger de cette tâche.

Nous vous prions d'agréer, monsieur le Ministre, tous nos remerciements et l'assurance de notre considération distinguée.

9 avril 1959.

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,
Vienne (Autriche).

Monsieur le Ministre,

Nous sommes allés récemment au camp de Mauthausen et nous avons appris là, que vous référant à la loi du 6 mai 1953, vous aviez fait enlever le tronc que notre Amicale avait posé à l'entrée du camp.

Permettez-nous, monsieur le Ministre, de vous exposer les circonstances qui ont créé ce malentendu.

Au mois de mai 1958, nous avons sollicité une entrevue de M. FIGL, ministre des Affaires étrangères, afin de l'entretenir, au nom du Comité international de Mauthausen, du projet qui nous tient tant à cœur : l'érection de l'ossuaire dans l'enceinte du camp. Nous nous adressions à lui à titre de ministre des Affaires étrangères et aussi d'ancien interne du camp de Mauthausen.

Nous voulions, au cours de cette audience, l'entretenir du projet de ce « tronc » puisque les sommes collectées ainsi sont les premiers versements pour la construction de l'ossuaire (les fonds recueillis ont d'ailleurs été versés au compte n° 799 à la Caisse d'Épargne de Mauthausen). Hélas ! les circonstances ne nous ont pas permis de rencontrer M. FIGL, comme nous l'avions souhaité.

Nous vous prions, monsieur le Ministre, de bien vouloir nous excuser d'avoir enfreint la loi du 6 mai 1953 que, hélas ! nous ne connaissions pas, et nous sollicitons de votre bienveillance, monsieur le Ministre, l'autorisation de placer à nouveau ce tronc à l'intérieur du camp, près du portail, ce qui nous permettrait de continuer à collecter des fonds pour la construction de l'ossuaire au cœur duquel nous souhaitons vivement rassembler les corps de nos camarades de toutes nationalités, que nous ne pouvons laisser plus longtemps dans les « garages S.S. » du camp, et les corps inhumés dans des fosses communes en divers lieux.

Nous espérons, monsieur le Ministre, que vous voudrez bien examiner notre demande avec bienveillance et nous vous prions d'agréer tous nos remerciements et l'assurance de notre haute considération.

Le secrétaire général :
E. VALLEY.

Le président :
Professeur GILBERT-DREYFUS,
de la Faculté de médecine de Paris.

Membres du Comité d'administration de l'Amicale de Mauthausen
assurant des fonctions dans les organisations de déportés :

Paul PICOT,
Secrétaire général de la Fédération
nationale des Déportés et Internés
de la Résistance (F.N.D.I.R.)

Julien JACQUES,
Secrétaire de la Fédération nationale
des Déportés, Internés, Résistants
et Patriotes (F.N.D.I.R.P.).

Charles BOSSI,
Membre du Bureau de la Fédération
internationale de la Résistance
(F.I.R.).
Secrétaire de la F.N.D.I.R.P.

Georges DEGOIS,
Secrétaire général de la Fédération
internationale libre des Déportés
Internés Résistants (F.I.L.D.I.R.).

Révérénd Père RIQUET,
Vice-président de l'Union nationale des Associations
de Déportés et Internés français (U.N.A.D.I.F.).

Suite du compte-rendu page 7

Pèlerinages (Suite)

L'autre pèlerinage sur la Tchécoslovaquie, l'Autriche et l'Allemagne avec le camp de SWODAU partira de Paris le 22 juillet au soir avec retour à Paris le 31 juillet au matin et se fera sur le programme suivant :

- 1^{er} jour : Départ de Paris à 20 h 25.
- 2^e jour : SALZBOURG - EBENSEE.
- 3^e jour : EBENSEE - STEYR.
- 4^e jour : MAUTHAUSEN - GUSEN - HARTHEIM - FREICHTADT.
- 5^e jour : FREICHTADT - PRAGUE.
- 6^e jour : Visite de PRAGUE.
- 7^e jour : PRAGUE - TEREZIN - LIDICE - PRAGUE.
- 8^e jour : PRAGUE - SWODAU - KARLOVY - VARY.
- 9^e jour : KARLOVY-VARY - NUREMBERG.

10^e jour : Arrivée à Paris à 9 h 05.
Prix de KEHL à KEHL : 23 000 fr.

Pour les personnes n'ayant pas la gratuité en Allemagne : 30.000 frs.

Les participants de ces trois voyages doivent avoir un passeport.

Étant donné que d'une part les places pour ces trois voyages seront limitées et que, d'autre part, le prix étant assez élevé, nous ne savons pas combien prévoir de participants, nous demandons aux personnes intéressées par ces voyages de nous communiquer leur inscription de principe avant le 25 mai.

Droit d'inscription : 500 francs.

Les personnes désirant se rendre uniquement à EBENSEE, MAUTHAUSEN, GUSEN et HARTHEIM pourront se joindre au groupe partant de Paris le 22 juillet au soir et rentrer à Paris le 26 juillet au matin.

Prix : 6 000 francs environ.

Félicitations

Nous adressons nos plus vives félicitations à notre cher ami Paul ARRIGHI, membre du Conseil d'administration, ancien de Melk, qui est élu bâtonnier de l'Ordre des Avocats à la Cour de Paris ; il sera consacré dans ses fonctions au mois de juin.

Pour boire un bon apéro
Ou délecter un perdreau
Allez chez
La "MÈRE MACAU"
RESTAURANT
51, RUE LE PELETIER, PARIS-IX^e
Ancien de Mauthausen Melk

Compte-Rendu de la Réunion de Bureau (Suite)

Les membres du Comité d'administration approuvent ces lettres. VALLEY demande qu'elles soient signées du professeur GILBERT-DREYFUS, de lui-même et de quelques membres du Comité d'administration qui ont en même temps une responsabilité dans les différentes fédérations nationales et internationales de déportés.

Tous donnent leur accord.

VALLEY communique ensuite que le Comité international avait aussi demandé au ministre de l'Intérieur d'Autriche qu'à l'intérieur du camp des pancartes explicatives en anglais soient posées à côté de celles écrites en français, allemand et russe, car la connaissance de l'anglais est très répandue. Le ministre ne donne pas satisfaction en raison des frais supplémentaires que cela occasionne, mais il propose en revanche d'éditer un guide « pour rendre service » au Comité international de Mauthausen.

VALLEY pense que le public sera certainement mieux informé par les déportés eux-mêmes que par les organismes officiels autrichiens.

RABATE rappelle ensuite que selon une décision prise au cours d'une réunion du Comité d'administration, l'Amicale déposera des fleurs au monument du Père-Lachaise, le 26 avril, à 11 heures.

Le Père Riquet fait remarquer que la cérémonie à Notre-Dame ayant lieu à 11 h 15, les adhérents de l'Amicale se trouveront empêchés de se rendre à l'une ou à l'autre, aussi il suggère que le dépôt des fleurs ait lieu à 10 heures.

THEETEN, RABATE donnent leur accord, auquel se rallient les assistants.

Abordant les questions diverses,

RABATE demande que l'Amicale proteste contre le projet gouvernemental de reporter la commémoration de l'armistice de 1945 au deuxième dimanche de mai. Il dit que plusieurs associations d'anciens combattants ont demandé le maintien au 8 mai et que la question est à l'étude. Il est décidé que l'Amicale se joindra aux différentes associations faisant cette demande.

MABILLE annonce que, suite à la décision prise au cours de la réunion du Comité d'administration du 1^{er} février, RICOL lui a confié les photographies du monument du Père-Lachaise pour les soumettre à un peintre, en vue d'en faire une eau-forte.

Le peintre KELLER propose de faire bénévolement une peinture reproduisant le monument dont l'Amicale pourra ensuite faire les tirages. Accord de tous.

VALLEY propose une suggestion faite par une « famille » qui demande que des reproductions du monument soient faites en différentes matières, plastique, bois, céramique, granit...

MABILLE propose de faire frapper une médaille représentant le monument.

Ces deux propositions ne sont pas acceptées.

BORRAS demande si la projection des différents films pris au cours des cérémonies, congrès et pèlerinages a eu lieu. VALLEY dit qu'elle avait été fixée mais n'a pu avoir lieu en raison du décès du père de RICOL qui devait se charger de cette projection.

La réunion se termine vers 12 h 30.

Nous sommes heureux d'annoncer que notre camarade Gilbert-Dreyfus (ex-Debrise Mauthausen-Ebensee), président de notre Amicale, ayant été nommé professeur de clinique médicale, fera sa leçon inaugurale le Lundi 4 Mai à 18 heures, dans le grand amphithéâtre de l'Ancienne Faculté, Rue de l'Ecole-de-Médecine, et nous souhaitons que les camarades viennent le plus nombreux possible, l'applaudir et lui serrer la main.

IMPRESSIONS sur la Réunion du 8 Mars de nos Camarades Espagnols

En mai dernier j'ai pu assister au pèlerinage à Mauthausen et commandos, que notre Amicale organise annuellement, et c'est ainsi que j'ai pu voir ou revoir MAUTHAUSEN, GUSEN, STEYR, LINZ, EBENSEE, MELK.

A travers cette longue randonnée, seule une plaque élevée à leurs propres frais par les camarades de BESANÇON, MURCIA en tête, témoigne de la mort de tant de nos camarades. Elle dit en allemand :

« 7 000 REPUBLICAINS ESPAGNOLS ONT ETE LES VICTIMES DU FASCISME A MAUTHAUSEN ET GUSEN. LES CAMARADES ET LES FAMILLES NE LES OUBLIERONT JAMAIS. »

Voilà tout ce qui reste. Voilà tout ce que nous avons été capables de faire jusqu'à présent.

Là-bas, l'année dernière, j'ai promis de faire tout mon possible pour que les Espagnols déportés, morts en terre étrangère, ne soient plus seuls et pour qu'un témoignage de leur sacrifice soit érigé par les vivants en leur mémoire, et le plus tôt possible.

Est-ce trop demander à ceux qui ont plus de chance que leurs camarades morts ?

Est-ce qu'il y aura un Espagnol qui refusera d'apporter son grain de sable à cette œuvre qui doit perpétuer l'effort des camarades tombés au combat ?

Le premier dimanche de mars aura probablement été la première pierre posée dans ce sens. Les circonstances sont maintenant favorables et avec l'activité de l'Amicale de Mauthausen, en ce qui concerne la défense

26 AVRIL 1959 : JOURNEE NATIONALE DES MARTYRS DE LA DEPORTATION. — L'Amicale vous invite à assister aux cérémonies qui auront lieu, dans vos localités, en hommage aux martyrs de la déportation et, en particulier, A VOUS RASSEMBLER A 10 HEURES DEVANT NOTRE MONUMENT, AU CIMETIERE DU PERE-LACHAISE, où nous déposerons un triangle de fleurs (97^e division, près du mur des Fédérés).

5 MAI 1959 : 14^e ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION DU CAMP DE MAUTHAUSEN. — A 18 h 30 très précises, nous ranimerons la Flamme du Souvenir, au Tombeau du Soldat Inconnu, à l'Arc de Triomphe.

Venez nombreux rendre hommage à tous nos camarades morts au camp de Mauthausen et dans les commandos.

Rendez-vous à 18 heures à l'angle de la place de l'Etoile et de l'avenue des Champs-Élysées.

des droits des déportés survivants, de nouveaux liens s'établissent et font présager un bon résultat dans notre travail.

Le but de la direction de l'Amicale, avec VALLEY en tête, était de faire porter l'attention des déportés espagnols, déportés à n'importe quel camp, sur les dangers que des avocats et des hommes d'affaires sans scrupules font peser sur des déportés mal renseignés, ou pas renseignés du tout, autour de l'indemnité allemande et les pensions allemandes pour maladie des suites du séjour dans les camps de l'Allemagne nazie.

Ce but a été atteint, car plus d'une centaine de camarades étaient là, et de leurs questions et réponses, trois points se dégagent de l'ensemble :

1° Faire confiance à la direction de l'Amicale pour qu'elle agisse pour le mieux pour la défense de nos intérêts.

2° Aboutir à l'érection d'un monument au Père-Lachaise et un à Mauthausen en hommage aux camarades morts.

3° Parvenir à faire l'unité entre tous les anciens déportés espagnols.

Pour le premier, seule l'adhésion de tous les Espagnols déportés, sans distinction d'idéologie, à l'Amicale de Mauthausen peut permettre à celle-ci de poursuivre la tâche entreprise.

Concernant le deuxième, malgré la promesse faite par le secrétaire de l'Amicale, je continue de penser que c'est une affaire d'honneur de faire que ce soit nous, qui fassions le plus grand effort. Nous devons constituer l'équipe responsable en vue de la collecte de fonds et de faire les propositions nécessaires pour l'érection de ces deux monuments. L'expérience de VALLEY et de son équipe de collaborateurs nous est déjà acquise. Pour le troisième, inutile de faire de grands exposés. Il faut faire le premier pas ; je pense que ceux qui, pendant les années de déportation, sont restés dignes n'ont pas le droit de laisser passer les années sans faire le nécessaire pour que de nouveau nous soyons tous UNIS.

Donnez votre avis à l'Amicale ; il nous sera précieux.

José BORRAS, 3 776.



Vue d'ensemble du repas fraternel de nos camarades Déportés Espagnols

Un camarade espagnol nous écrit :

Chers camarades,

J'ai l'honneur de vous faire savoir et, par la même occasion, de vous remercier de tous vos travaux afin que je puisse toucher l'indemnité allemande, laquelle je viens de recevoir.

Je le ferai savoir à tous les déportés de la région pour qu'ils aient espérance et voient que l'Amicale de Mauthausen s'occupe des dossiers de tous.

MARIVELA.

NAISSANCES

Mme BEAUSSIER, veuve de notre camarade André BEAUSSIER, Mle 61.934, ancien de Mauthausen, nous annonce la naissance de jumeaux au foyer de sa fille Andrée.

Tous nos meilleurs vœux de santé et bonheur à ces deux garçons.

Pour toute correspondance avec l'Amicale veuillez joindre 1 timbre à 25 francs.

La VIE de L'AMICALE

DÉCORATIONS

Nous sommes heureux d'apprendre que notre camarade Simon KESSEL, ancien de Gusen II, vient de se voir décerner la médaille militaire et la croix de guerre avec palme. Nous adressons toutes nos félicitations à notre ami.

DECORATIONS A TITRE POSTHUME

Mme PERRON, qui a assisté à plusieurs de nos pèlerinages, nous apprend que la croix de guerre avec palme et la médaille de la Résistance ont été décernées à son mari et à son fils, tous deux décédés à Mauthausen, Bernard PERRON, Mle 28.412 et André-Marie, Mle 53.978.

Nous adressons à Mme PERRON l'expression de nos sentiments émus.

DÉCÈS

Le précédent bulletin n'est pas très ancien, mais nous avons à déplorer encore le décès de deux camarades :

GEDEON, ancien de Mauthausen, Wiener-Neudorf, Mle 62.431.

INIZAN Francis, de Bourde-Corze (M.-et-L.).

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles de nos camarades.

Nous apprenons également le décès de la mère de notre camarade Pierre BARRY, ancien de Linz III, Mle 60.719, et du père de Frédéric RICOL.

Nous adressons à nos amis l'expression de nos sentiments émus.

MARIAGES

Nous sommes heureux d'apprendre à nos camarades le mariage de Manuel FERNANDEZ-TRASIERA, ancien de Mauthausen-Steyr, Mle 4.610, avec Inès ROMALINI.

Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.

Le Gérant : Emile VALLEY

FETIT & ROUSSEAU 23, R. RODIER, PARIS

INSCRIPTION POUR LE CONGRÈS BOURG EN BRESSE (AIN) - 9 ET 10 MAI 1959

(Questionnaire à réexpédier à l'Amicale avant le 20 Avril 1959)

RÉPONDEZ-NOUS RAPIDEMENT, MERCI

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

NOMBRE DE PERSONNES AU CONGRES :

Quel moyen de transport employez-vous pour vous rendre à BOURG ?

Le train ? (heure d'arrivée) Auto ? (heure d'arrivée probable)

Un bureau d'accueil fonctionnera à la Maison du Combattant, à proximité de la gare.

REPAS : Inscription au repas du 9 mai à midi à Bourg (800 fr.). Nombre de personnes ?

Inscription au repas du 9 mai au soir à Cerdon (800 fr.). Nombre de personnes ?

Pour ceux ne pouvant aller à Cerdon, repas à Bourg du 9 au soir (800 fr.). Nombre de personnes ?

Inscription au repas du 10 mai à midi à Bourg (1 000 fr.). Nombre de personnes ?

LOGEMENT : Nuit du 9 au 10 mai. Nombre de personnes ?

Chambre à 1 personne. Prix : 800 fr. — Chambre à 2 personnes. Prix : 1 100 fr.

AUTOCARS : (le prix des autocars sera pris en charge par l'Amicale).

Inscriptions pour les autocars pour le monument de Cerdon le samedi 9 mai, à 18 heures.

.....
Nombre de personnes ?

TRANSPORT :

Nous délivrerons des « billets de Congrès » (réduction 20 %) aux personnes voyageant à plein tarif.

Nombre de « billets de Congrès » que vous désirez ?

N'hésitez pas, apportez-nous vos suggestions et critiques.

VOYAGE : (partie à remplir par les participants de la région parisienne)

Prendrez-vous le train avec le groupe partant de PARIS (gare de Lyon), le 9 mai, à 8 h 7 ?

Avez-vous un permis gratuit ?

Avez-vous une réduction de 50 % ? 75 % ?

Avez-vous une carte de réduction double-barre ?

Serez-vous accompagné ?

Sinon, pouvons-nous en faire bénéficier un participant de notre groupe ?

Nombre de personnes n'ayant aucune réduction ?

AIDEZ-NOUS

En renvoyant dès maintenant ce questionnaire
bien rempli à

l'Amicale de Mauthausen

10, Rue Leroux - PARIS-XVI



En prenant rapidement vos inscriptions pour
les pèlerinages.

*N'oubliez pas de placer nos bons de soutien
et de régler votre cotisation*